

Il faut en finir avec les pollutions maritimes

Le chimiquier *Ievoli Sun* vient de couler au large d'Aurigny et de La Hague. Il transportait des produits hautement toxiques, notamment du styrène qui risque de polluer gravement le littoral de la Manche et détruire les cultures marines.

Encore une fois la sécurité maritime a été mise en danger par l'organisation néolibérale du transport maritime. Nous retrouvons dans cette affaire des protagonistes qui ressemblent étrangement à ceux de l'affaire ERIKA :

- un affrèteur qui est une multinationale pétrolière (ici la Shell)
- un bateau usagé, qui reste sur mer grâce à l'appui d'une société de cotation qui est la même que celle qui avait avalisé l'Erika (société Rina)
- des autorités maritimes (Port de Fawley en Grande-Bretagne) qui laissent partir un bateau contenant des matières dangereuses alors qu'il y a un avis de tempête. Cela montre la façon dont les Etats cèdent aux pressions de rentabilité immédiate des multinationales.
- l'absence de réelles mesures de surveillance et de contrôle des navires et de leur

cargaison, particulièrement dans le cas des cargaisons dangereuses.

Ce système existe parce que les multinationales ont le regard braqué sur un seul indicateur : le prix. Ceci se fait au détriment

- de la sécurité des personnes
- de la protection de l'environnement
- de la santé des populations et des travailleurs (marins ou nettoyeurs)
- des activités de la mer (pêche et cultures marines).

Le cœur de ce système est l'existence des "pavillons de complaisance" qui tirent vers le bas les exigences de sécurité maritime. Le chimiquier *Ievoli Sun*, pourtant sous pavillon italien, est obligé de s'aligner sur les prix proposés par les pavillons de complaisance.

Les dangers sont permanents. Il y a 600 navires environ qui croisent au large des côtes du Calvados chaque jour. Combien de bateaux pourris dans le lot ?

- Exprimons notre colère devant le gaspillage des ressources naturelles et la destruction de l'environnement au seul profit des transnationales
- Exigeons une réelle réforme du contrôle maritime, l'édiction par la France et par l'Union européenne de lois permettant une protection efficace du littoral
- Trouvons les formes et les règlements permettant un contrôle par la société civile comme par l'Etat des transports maritimes.

Nous demandons une transparence totale sur la catastrophe, ses conséquences immédiates et à long terme et la désignation des responsables devant la justice.

**Manifestation
Lundi 6 novembre
18h
Place du Théâtre à Caen**

Nous appelons la population, les organisations, associations et militants à venir nombreux à cette manifestation et à rejoindre le Collectif Unitaire.

Collectif Unitaire contre les pollutions maritimes

Premiers signataires : ATTAC, ANPAG, CFDT (URI et UIS-Caen), CRTE-CFDT, Chiche!, LCR, FSU
Contact : Collectif Unitaire contre les pollutions maritimes c/o ATTAC, 38 quai Hamelin, 14000 Caen.